



Genève, le 20 février 2015

Aux représentant-e-s des médias

**Communiqué de presse conjoint du département présidentiel
et du département de l'instruction publique, de la culture et du sport**

CinéCivic édition 2015: Toi et la démocratie!

La 3^{ème} édition du concours CinéCivic, le concours de minifilms qui incite les jeunes à voter, est lancée aujourd'hui. A la clé : plusieurs nouveautés et un effort accru pour la diffusion des œuvres primées.

Face à la faible participation politique des jeunes (les 20-24 ans votent autant que les plus de 90 ans!), la chancellerie d'Etat de la République et canton de Genève mène, depuis 2011, plusieurs actions pour encourager les jeunes à voter. Cela s'est notamment concrétisé par les campagnes «Pensez à voter» dès 2011, par l'édition d'un manga en 2012, ou encore la création du concours CinéCivic en 2013. Pour rappel, ce concours s'adresse aux 15-25 ans domiciliés ou scolarisés dans le canton de Genève et les invite à réaliser un minifilm ou une affiche incitant les jeunes à prendre part aux opérations de vote et aux élections.

La nécessité de poursuivre et de renforcer ces efforts est confirmée par le fait que la participation des jeunes citoyens aux divers scrutins populaires demeure insatisfaisante. Or, 2015 sera une année importante en termes d'exercice des droits démocratiques, avec trois votations prévues et quatre élections organisées aux niveaux municipal et fédéral.

Fort du succès des deux éditions précédentes (plus de 45 films reçus), le concours CinéCivic se poursuit pour une 3^{ème} édition. Les principes généraux qui ont fait leurs preuves sont maintenus, en particulier la collaboration avec l'Espace Entreprise et le centre de formation professionnelle Arts Appliqués, qui ont activement participé à la mise en œuvre du projet (matériel promotionnel, organisation des *roadshows*, gestion des pages Facebook et Instagram), la constitution de jurys par catégories d'âge, ou encore la poursuite des présentations interactives (*roadshows*) dans les écoles du canton.

La chancellerie d'Etat est associée dans cette opération avec le département de l'instruction publique, de la culture et du sport (DIP). Grâce à cette collaboration, l'ensemble des films réalisés lors des éditions 2013 et 2014 sont mis à la disposition des enseignants et élèves du canton comme soutien pédagogique dans le cadre des cours d'éducation civique.

Plusieurs nouveautés 2015

- **Le contenu** du concours a été enrichi. En parallèle au concours de films, les jeunes auront la possibilité de participer à un **concours d'affiches** sur le même thème: encourager les jeunes à prendre part aux votations et élections. La meilleure affiche sera récompensée par un prix de 1000 F remis par le jury Média & Cinéma. Les candidat-e-s peuvent participer au concours de films et/ou au concours d'affiches. Ces affiches seront utilisées lors des scrutins sur les affichages officiels pendant 12 mois.
- **Le périmètre** du concours a également évolué, car CinéCivic est dorénavant ouvert à **tout jeune scolarisé dans le canton de Genève**, quel que soit son lieu de résidence.

- **La période** du concours est avancée et sa durée rallongée. **Le concours débute le 20 février et se termine le 17 juillet 2015.** Cela permet de caler la période du concours sur l'année scolaire.

Jurys et prix

Comme lors des éditions précédentes, les films seront évalués par trois jurys en fonction de la catégorie d'âge des concurrent-e-s.

- **Le jury 15-18 ans**, décerne un prix de **2000 F**, est composé de tous les ancien-ne-s lauréat-e-s et de représentant-e-s des associations actives dans la promotion de la participation des jeunes. **La moyenne d'âge de ce jury est inférieure à 30 ans.**
- **Le jury 19-25 ans**, décerne un prix de **2000 F**, est composé notamment des député-e-s benjamin-e-s des groupes politiques représentés au parlement cantonal et de personnalités politiques.
- **Le jury Média & Cinéma**, décerne un prix de **3000 F** au meilleur film toutes catégories confondues et un prix de **1000 F** à la meilleure affiche, est composé de représentants du monde des médias et du cinéma.

Partenariats et soutiens

Plusieurs soutiens ou partenariats ont été reconduits ou s'amorcent cette année pour promouvoir le concours et la diffusion des films. En particulier:

- **Simonetta Sommaruga** : la présidente de la Confédération, qui a choisi de faire de la démocratie directe un des thèmes centraux de son année de présidence, soutient CinéCivic. Son message à l'intention des jeunes participant-e-s est disponible sur www.cinecivic.ch.
- **Festival Visions du Réel** : les films CinéCivic 2013 et 2014 seront projetés lors du prochain festival au mois d'avril 2015. La chancellerie d'Etat organisera à cette occasion, en collaboration avec la direction du festival, une discussion-débat sur le thème de « L'image fait-elle voter ? », le 18 avril prochain à Nyon.
- **RTS Découverte** : met en ligne depuis l'année dernière les films, films de promotion et tutoriels sur www.rts.ch/decouverte pour promouvoir le concours.
- **Easyvote** : une collaboration a été mise en place avec un relais réciproque d'information.
- **Pathé Cinéma Genève** : soutient activement le concours et la cérémonie de remise des prix aura lieu au cinéma Pathé Balaxert en octobre prochain.

Par ailleurs, de nombreuses personnalités, qui pour la plupart participent aux jurys, encouragent le concours, notamment : **Isabelle Chassot**, directrice de l'Office fédéral de la culture, **Jean-Stéphane Bron** et **Frédéric Choffat**, réalisateurs, **Vincent Kucholl**, animateur TV, **Maria Anna Hutter**, sautier du Grand Conseil, **Antoine Barde**, président du Grand Conseil, **Séverine Despland**, chancelière de Neuchâtel, **Danielle Gagnaux-Morel**, chancelière de Fribourg, **Christophe Auer**, chancelier de Berne, **Jean-Christophe Kübler**, chancelier du Jura, **Vincent Grandjean**, chancelier de Vaud, ainsi que **Philippe Clivaz** de Visions du réel, **Tania Chytil**, RTS Découverte, **David Michel**, directeur de Pathé Cinéma Genève, **François Passard**, directeur du centre culturel L'Abri.

Pour toute information complémentaire :

- *Mme Anja Wyden Guelpa, chancelière d'Etat, en contactant Mme Anne Monnerat, service communication et information, PRE, ☎ + 41 22 327 90 82 ou 078 919 02 10.*
- *Mme Anne Emery-Torracinta, conseillère d'Etat, en contactant Mme Teresa Skibinska, secrétaire générale adjointe, DIP, ☎ + 41 22 546 69 35 ou 079 503 77 99.*

Toutes les informations relatives au concours figurent sur le site Internet www.cinecivic.ch, ainsi que sur la page Facebook du concours www.facebook.com/Cinecivic. Suivez-nous également sur Twitter: @cinecivic et sur notre compte Instagram Cinecivic.